



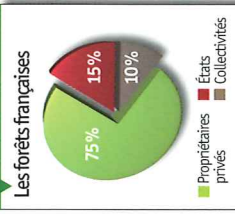
## Un syndicalisme forestier puissant pour valoriser les intérêts de la forêt, du bois et de la biodiversité

**Mobiliser plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité. L'objectif prioritaire du syndicalisme.**

Dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre et la recherche d'alternatives aux énergies fossiles, la forêt et le bois offrent de grandes opportunités par leur capacité à stocker du CO<sub>2</sub>. Le bois issu de nos forêts est un matériau moderne, et renouvelable, qui répond parfaitement aux nouveaux enjeux de notre société en matière de développement durable et de préservation de la biodiversité. Il s'agit donc aujourd'hui de développer une gestion forestière durable et multifonctionnelle qui permette à la fois de maintenir la ressource tout en l'exploitant, et de préserver la fonctionnalité des écosystèmes forestiers. Les forestiers privés se mobilisent afin de répondre à ces enjeux cruciaux et de faire reconnaître les services environnementaux rendus par la forêt. Le forestier privé, acteur du monde rural et entrepreneur indispensable au maintien et au développement de nos forêts joue un rôle essentiel dans notre économie et participe pleinement à la gestion durable de notre planète. L'activité du forestier privé est aussi un investissement constant pour les générations futures. Elle mérite à ce titre l'attention et l'appui de tous ceux qui se disent favorables au développement durable. Rejoignez-nous !



**15 millions Ha ou 28,6% de territoire**



**Essences et types**

Feuillus (chênes, hêtres), résineux (épicéa, douglas ou pin maritime).  
Forêts de plaine, littoral, de montagne, ou méditerranéennes

**Créée en 1943, regroupant 30 000 forestiers, la Fédération des Forestiers Privés de France est le seul organisme à défendre la forêt privée.**

## LA FORÊT FRANÇAISE

Avec 15.7 millions d'hectares, la forêt française couvre 28.6% du territoire métropolitain. Sa surface a doublé depuis 1827. La forêt française se porte bien. Chaque année, elle s'accroît de 40 000 hectares. Elle est composée essentiellement de feuillus. On y trouve des chênes, des hêtres, mais aussi des résineux comme l'épicéa, le douglas ou le pin maritime. Forêts de plaine, littoral ou de montagne, forêts méditerranéennes font sa richesse et sa diversité.

## UNE FORÊT PRIVÉE

75% de la forêt française appartiennent à 3.5 millions de forestiers privés.

## LE PREMIER MAILLON D'UNE FILIÈRE DE 400 000 EMPLOIS EN FRANCE

Ceux-ci vont de la gestion des domaines forestiers, à l'exploitation forestière, les scieries, au travail du bois (meubles, papiers, cartons...), à la mise en œuvre du bois (charpente, menuiserie, agencement), aux organismes de la forêt privée et l'Office national des forêts. Le chiffre d'affaires de la filière bois est de 60 milliards d'euros par an.

## UNE FORÊT ACCUEILLANTE

Les forêts sont des lieux de loisirs, de détente, de tourisme, de découverte de la faune et de la flore et des paysages. Chaque année, les forêts reçoivent des millions de visites. La

forêt rend de nombreux services à la société, d'ordre écologique et social.

## LE RÔLE DU FORESTIER PRIVÉ

Propriétaire de sa forêt, il est l'acteur économique qui assure par son entreprise constante la production de biens et services :

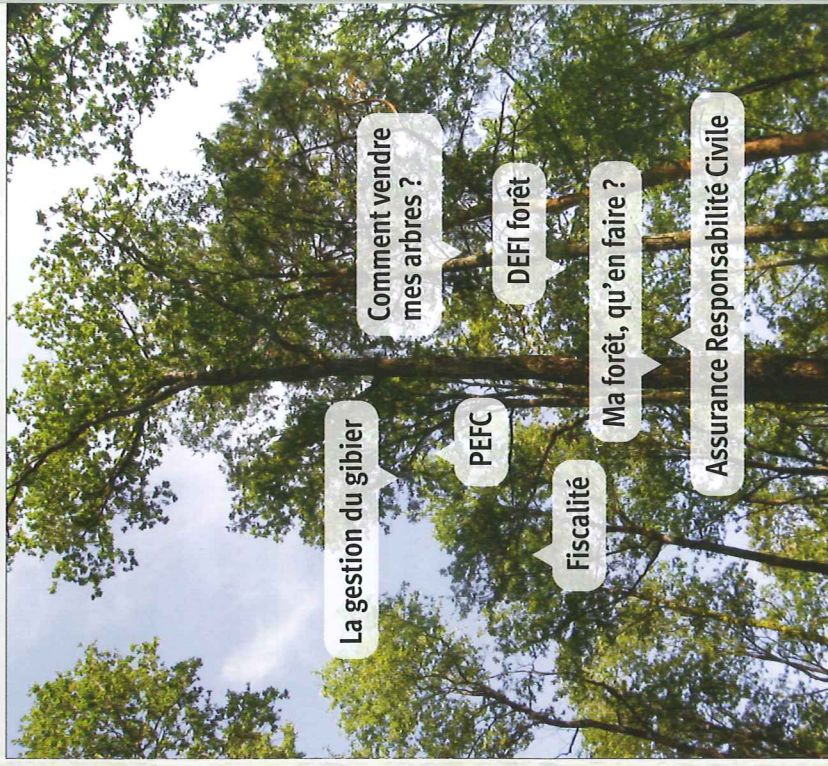
- **production du bois**, matière première naturelle et renouvelable,
- **production de services écologiques et environnementaux** comme la gestion de la biodiversité, de l'air, de l'eau, des sols, la fixation du carbone et la régulation de l'effet de serre, la contribution aux paysages et à l'aménagement des sites,
- **fonction sociale** avec la gestion de la chasse ou l'accueil du public, organisés dans un cadre contractuel.

Ces activités contribuent à la création de valeur ajoutée et d'emplois. La coupe du bois accompagne le travail de la nature. Le forestier est avant tout un amoureux de la forêt. Il en prend soin au quotidien.

Lorsqu'il prélève les arbres à maturité, le forestier stimule le renouvellement des forêts. Les éclaircies favorisent la croissance des arbres. Elles sont nécessaires à la bonne santé de la forêt. Le manque d'entretien la fragilise et la rend vulnérable aux maladies et aux intempéries. La forêt, où l'on aime se promener, résulte ainsi de l'action conjuguée de l'Homme et de la Nature.

**Le travail du forestier est indispensable et méconnu. Ensemble, faisons-le connaître !**

## Rejoignez-nous vite au syndicat des forestiers privés



La gestion du gibier

Comment vendre mes arbres ?

PEFC

DEFI forêt

Fiscalité

Ma forêt, qu'en faire ?

Assurance Responsabilité Civile



**Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus !**

**OUI, JE SOUHAITE ADHÉRER AU SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS** pour défendre la forêt privée et pour bénéficier de nombreux services. Je retourne ce bulletin et recevrai la documentation nécessaire à mon inscription.

**J'indique mes coordonnées**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Télex \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**J'indique les sections cadastrales dont je suis propriétaire :**

Commune \_\_\_\_\_  
Section boisée // surface \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**IMPORTANT :** J'INDIQUE EN HECTARES LES SURFACES DE FORÊT DONT JE SUIS PROPRIÉTAIRE POUR BÉNÉFICIER DES TARIFS NÉGOCIÉS DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE CORRESPONDANTE.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Je renvoie mon bulletin à :

**Syndicat des Forestiers Privés de l'Aisne**  
Maison de l'agriculture  
1 rue René Blondelle  
02007 LAON CEDEX  
Tél. 03 23 23 35 06 - Fax 03 23 23 17

Conception, mise en page 2010, imprimé sur papier issu de forêt gérée durablement



Toutes les coordonnées de votre syndicat départemental au :  
01-47-20-36-32 ou sur [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com)

**Vous êtes syndiqués, bien défendus, mieux représentés, parfaitement informés**

## DES SERVICES À TARIF RÉDUIT

Consultations du service juridique de la Fédération, achat du guide sur les groupements forestiers, achat de panneaux pour vos forêts, abonnement à Forêts de France... des tarifs réduits sont réservés aux adhérents.

## Syndiqué donc défendu et représenté

**Natura 2000, plans de chasse, lois forestières**

- Le syndicat défend vos intérêts économiques, fiscaux et moraux au niveau départemental et régional par sa participation aux commissions et aux différents comités de pilotage (Natura 2000, plans de développement de massif, plans de chasse...).
- Le syndicat vous représente afin de faire valoir vos droits auprès des administrations, des collectivités territoriales et locales...
- Votre syndicat fait partie des 80 syndicats départementaux ou interdépartementaux regroupés au sein de la Fédération des Forestiers Privés de France qui vous défend au niveau national et européen.

## Syndiqué donc informé

**Nouvelles lois, aides publiques, situations des plans de chasse, gestion durable...**

- Le syndicat vous envoie, plusieurs fois par an, un bulletin auquel est joint la lettre semestrielle éditée par la Fédération. Il vous donne des informations techniques, économiques et fiscales et vous informe sur les nouvelles dispositions législatives et sur les démarches à mener.
- Comme tout nouvel adhérent, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit de trois mois à Forêts de France, la revue nationale des forestiers privés éditée par la Fédération.

## Syndiqué donc écouté et conseillé

- **Vous souhaitez effectuer des travaux ou vendre du bois ?**  
Le syndicat vous conseille dans vos démarches et vous indique des professionnels compétents.
- **Vous souhaitez des conseils sur la gestion de votre forêt ?**  
En collaboration avec le CRPF et les coopératives, le syndicat organise des journées forestières thématiques pour faciliter les échanges d'expériences entre propriétaires et experts et des formations avec le FOGEFOR
- **Un problème juridique ou fiscal ?**  
Le syndicat répond à vos questions et vous donne accès au service juridique de la Fédération.

## Syndiqué donc assuré

- **Assurance responsabilité civile**  
Tout propriétaire est responsable des accidents causés par les arbres de sa forêt même si celle-ci n'est pas ouverte au public ! Un promeneur blessé par une branche ? Vous pouvez être tenu pour responsable. Mieux vaut se prémunir. La responsabilité civile du chef de famille ne couvre pas les risques concernant la propriété forestière. L'adhésion à un syndicat de forestiers privés vous permet de bénéficier automatiquement d'une assurance responsabilité civile qui couvre l'ensemble des forêts déclarées au prix le plus bas du marché.
  - **Assurance Dommages**  
Les tempêtes de 1999 et de 2009 ont rappelé la fragilité de la forêt française. Chaque année, les incendies ravagent des massifs forestiers entiers. Les prix des assurances dommages « incendie et/ou tempête » ont fortement augmenté ces dernières années. Les assurances dommages vous couvrent partiellement contre les pertes liées à ces sinistres. L'action de la Fédération a permis d'obtenir des réductions de tarifs réservées aux adhérents de syndicats.
- Contactez le syndicat de votre région.**

